

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE  
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue le 18 janvier 2021, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

**AVIS DE CONVOCATION**

Par la présente, vous êtes invités à participer à une session extraordinaire du Conseil municipal convoquée par madame la mairesse, Denise Godin-Dostie, pour être tenue par visioconférence, lundi le 18 janvier 2021, à 19h00.

Les sujets suivants seront à l'ordre du jour :

1. Introduction;
2. Dépôt des états financiers 2019
3. Période de questions
4. Levée de la session extraordinaire du 18 janvier 2021.

**DONNÉ aux Coteaux, ce 11e jour du mois de janvier deux mille vingt-et-un.**

Claude Madore,  
Secrétaire-trésorier et directeur général

---

---

Conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec, un avis de convocation a été signifié aux membres du conseil tel que requis par le présent code.

**INTRODUCTION**

Madame Denise Godin-Dostie, mairesse, a ouvert l'assemblée à 19 h 00 en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres de conseil pour former quorum.

**21-01-7566** Tenue de la séance par voie de visioconférence

Le conseil de la Municipalité des Coteaux siège en séance extraordinaire ce 18 janvier 2021 par voie de visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence, Mesdames Jocelyne Bishop Ménard et Myriam Sauvé, conseillères, Messieurs François Deschamps, Michel Joly, Dominic Léger et Sylvain Brazeau, conseillers et siégeant sous la présidence de Madame Denise Godin-Dostie, mairesse.

Assiste également à cette séance par visioconférence M. Claude Madore, secrétaire-trésorier et directeur général.

**CONSIDÉRANT QUE** dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, l'arrêté ministériel 2020-074 du 2 octobre 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux prévoit que, toute séance publique d'un organisme municipal doit être tenue sans la présence du public, mais doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres de municipalités en zone rouge (palier 4 – alerte maximale) dont fait partie la Municipalité des Coteaux;

**CONSIDÉRANT QUE** le 13 octobre 2020, le gouvernement du Québec a annoncé le passage en zone rouge, soit l'alerte maximale, pour l'ensemble de la Montérégie dont fait partie la Municipalité des Coteaux;

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue par visioconférence et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à y prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Dominic Léger,  
APPUYÉ PAR : François Deschamps,  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue par visioconférence et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

.... ADOPTÉE ....

**21-01-7567** Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR : Dominic Léger,  
APPUYÉ PAR : François Deschamps,  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'adopter l'ordre du jour proposé à l'avis de convocation daté du 11 janvier 2021.

....ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE  
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

21-01-7568 Dépôt des états financiers 2019

Monsieur Michel Poirier a présenté aux membres du conseil le rapport financier 2019 de la Municipalité des Coteaux. Les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité des Coteaux et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie et de leurs gains et pertes de réévaluation pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ils sont accompagnés du rapport du secrétaire-trésorier et directeur général et du rapport de l'auditeur indépendant, Monsieur Michel Poirier, C.A. de la firme Poirier et associés inc.

Un rapport financier consolidé est disponible pour représenter de façon globale la participation des organismes suivants :

- Municipalité des Coteaux;
- Régie d'assainissement des Coteaux;
- Régie intermunicipale d'incendie du Lac St-François.

Opinion de l'auditeur indépendant

*« Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la municipalité des Coteaux, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.*

*À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité des Coteaux au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »*

Poirier & Associés inc.

**DONNÉES NON CONSOLIDÉES**

<b>Revenus de fonctionnement</b>	
Taxes sur la valeur foncière	3 367 729 \$
Tarififications pour services municipaux	1 361 736 \$
Taxes locales et sur une autre base	115 837 \$
Paiements tenant lieu de taxes	31 545 \$
Autres recettes de sources locales	738 626 \$
Transfert et subventions	173 459 \$
Perte sur disposition d'actif	0 \$
Appropriation de surplus et réserves	346 236 \$
<b>Total</b>	<b>6 135 168 \$</b>

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
Administration générale	782 763 \$
Sécurité publique	773 847 \$
Transport	993 617 \$
Hygiène du milieu	1 157 897 \$
Aménagement, urbanisme et développement	191 407 \$
Loisirs et culture	985 331 \$
Service de la dette	524 676 \$
Dépenses d'immobilisation	0 \$
Remboursement du fond de roulement	23 400 \$
Affectation de surplus	199 659 \$
<b>Total</b>	<b>5 632 597 \$</b>

<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>502 571 \$</b>
---	-------------------

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE  
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

**EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT :**

<b>Excédent de fonctionnement non affecté</b>	
Solde au 31 décembre 2018	1 057 325 \$
Ajustement (taxes perçues d'avance)	767 \$
Virement de soldes disponibles sur règlements d'emprunt fermés	318 \$
Affectation de surplus	(280 445) \$
Surplus de l'exercice	502 571 \$
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>1 280 536 \$</b>
Affectation 2020 selon budget 2020	
Fonctionnement	(137 479) \$
<b>Solde prévu avant les résultats 2020</b>	<b>1 143 057 \$</b>

<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>						
	<b>Budget</b>	<b>Usine</b>	<b>Conduite Lippé</b>	<b>Taxes Perçues d'avance</b>	<b>Règl. #125 perçu d'avance</b>	<b>Total</b>
Solde au 31 déc. 2018		193 475 \$	28 593 \$	67 859 \$	123 936 \$	413 863 \$
Appropriation 2019		(50 000) \$		(15 791) \$		(65 791) \$
Transfert 2019				(767) \$		(767) \$
<b>Solde au 31 déc. 2019</b>		<b>143 475 \$</b>	<b>28 593 \$</b>	<b>51 301 \$</b>	<b>123 936 \$</b>	<b>347 305 \$</b>
<b>Affectation 2020 selon budget 2020</b>						
Fonctionnement						
Usine		(25 000) \$				(25 000) \$
<b>Solde prévu au 31 déc. 2020</b>		<b>118 475 \$</b>	<b>28 593 \$</b>	<b>51 301 \$</b>	<b>123 936 \$</b>	<b>322 305 \$</b>

**FONDS RÉSERVÉS**

La Municipalité des Coteaux dispose de fonds réservés pour un montant total de 158 731 \$. Ce montant est constitué du fonds de roulement libre de 158 255 \$ et d'un solde disponible sur règlements d'emprunt de 476 \$.

**ENDETTEMENT À LONG TERME :**

<b>Suivi de la dette à long terme</b>	
Solde au 31 décembre 2018	4 286 910 \$
Emprunt	1 764 100 \$
Remboursement	(463 898) \$
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>5 587 112 \$</b>
<b>Les remboursements de capital de 463 898 \$ sont répartis comme suit:</b>	
À la charge de la municipalité	352 390 \$
À la charge du gouvernement du Québec	111 508 \$
<b>Répartition du solde de la dette à L.T. de 5 587 112 \$ au 31 décembre 2019</b>	
À la charge de la municipalité	4 923 283 \$
À la charge du gouvernement du Québec	663 829 \$

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE  
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

**PROFIL FINANCIER (données au 31 décembre 2018)**

La Municipalité des Coteaux s'appuiera sur le profil financier de 2018, disponible sur le site du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

La Municipalité des Coteaux se compare avec les 280 autres municipalités du Québec, similaires en population, avec un taux d'endettement de 1.29 % comparativement à un taux de 1.79 %.

Les charges fiscales par logement de 1 618 \$ sont inférieures aux 1 931 \$ pour les autres municipalités comparables.

**APRÈS DISCUSSION, IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,  
APPUYÉ PAR : Michel Joly,  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'accepter le rapport financier 2019 déposé sans aucune modification.

D'approuver le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019.

... ADOPTÉE ...

Période de questions

Aucune intervention.

**21-01-7569** Levée de la session extraordinaire du 18 janvier 2020

L'ordre du jour étant épuisé,

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Brazeau,  
APPUYÉ PAR : Myriam Sauvé,  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la séance extraordinaire du 18 janvier 2020 soit levée à 19h10.

... ADOPTÉE ...

---

Denise Godin-Dostie  
Mairesse

---

Claude Madore  
Secrétaire-trésorier et directeur général